

ELECTIONS DES PARENTS D’ELEVES

AU CONSEIL D’ECOLE

9(10) octobre 2020 – 2021 de XX à XX

**Chers Parents**

La maternelle constitue la première expérience des enfants comme de leur parent avec le milieu scolaire et ses modes de fonctionnement. Le conseil d’école est un lieu privilégié pour faire part des attentes des familles et comprendre les contraintes des enseignants. Les parents y sont en nombre égaux aux enseignants. La mairie y est présentée ce qui permet également de faire le lien avec tous les aspects de la vie de l’école qui ne sont pas du ressort de l’éducation nationale (cantine, travaux….).Elire des représentants c’est essentiel pour :

* **Assurer la présence des parents** à l’école, et auprès des différentes instances : Conseil d’école…, Mairie, Inspection de l’Education nationale.
* **Donner son avis sur la vie de l’école** dans l’intérêt des élèves : Projet pédagogique, restauration scolaire, règlement intérieur, organisation des rythmes scolaires

**Après une fin d’année particulièrement difficile, les sujets d’attention ne manquent pas :**

La **santé scolaire** à commencer par la crise sanitaire :

* Mise en place d’un protocole sanitaire adapté,
* Entretiens des toilettes,
* Renforcement de la médecine scolaire aujourd’hui pour que les élèves soient mieux pris en charge en terme de prévention.

L’organisation de la *cantine* pour que tous les élèves puissent avoir accès à des repas équilibrés,

Les **effectifs** en classe trop surchargés alors que tous les ans le rectorat continue à en fermer.

Les enseignants **absents non remplacés** alors que la crise sanitaire augmente le nombre d’absences.

Le nombre d’adulte diminue dans les écoles (AVS, ATSEM, aides de direction) et la difficulté que cela crée notamment pour accompagner les élèves qui ont des **besoins spécifiques**.

La difficulté à **scolariser les enfants de trois ans** et quasi-impossibilité de scolariser les enfants de moins de trois ans malgré la loi alors que c’est un facteur accru de réussite scolaire.

Le **démantèlement** des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (**RASED**) ce qui contribue à faire perdurer les inégalités sociales.

***Voter FCPE c’est donner de la légitimité***

***à notre ambition pour nos enfants***

***au sein de notre école mais aussi de l’académie pour qu’il soit mieux pris en compte et au niveau national pour appuyer des demandes qui nous concernent tous.***

**Votez sans signes distinctifs,**

**Et les 2 parents votent…**

**Soyez nombreux**

**à nous soutenir**

**ni ratures, ni panachages (sinon le bulletin est nul).**

**Mettez un seul bulletin de vote par enveloppe.**

**Vous pouvez voter par correspondance dès réception du matériel de vote.**

**.**